

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

Herausgeber: Comité central de la Croix-Rouge

Band: 26 (1918)

Heft: 8

Artikel: À toutes les sections de l'Alliance suisse des samaritains

Autor: Wyss, A. / Rauber, A.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-683023>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

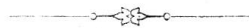
Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

large, et étendu à l'école en général. Une ou deux heures d'exercices quotidiens au soleil, jambes et torse nus, pour les garçons, dans un costume spécial variant avec les âges, pour les fillettes, les leçons données en plein air, quand le temps le permet, telles sont les mesures combien faciles! — que rien n'empêcherait de généraliser immédiatement dans les écoles pendant la bonne saison. Elles contribueraient déjà pour une large part à fortifier

les jeunes organismes et à les doter d'une résistance suffisante.

Sans aucun frais, avec un peu de bon sens et de bonne volonté, l'école deviendrait une maison d'éducation vraiment complète où le développement physique marcherait de pair avec la culture intellectuelle; elle pourrait ainsi nous apporter l'aide la plus efficace dans la lutte préventive contre la tuberculose.



A toutes les sections de l'Alliance suisse des samaritains

Chers amis samaritains,

Comme d'habitude, cette année encore, il sera vendu des

Cartes postales officielles du 1^{er} août

dont le produit ne sera versé au Don national suisse pour nos soldats et leurs familles. Nous avons été sollicités de participer à la vente de ces cartes et y avons volontiers consenti comme il s'agit d'une œuvre dont le bénéfice profitera exclusivement à nos soldats. Pour mener à bien cette entreprise, nous comptons sur l'aide efficace de toutes les sections de samaritains.

Les cartes seront affranchies et se vendront 30 centimes pièce et en série de cinq exemplaires à fr. 1.50. Il y aura cinq sujets différents artistiquement exécutés, tirés du tableau « La Landsgemeinde » de la salle du Conseil des Etats, au Palais fédéral. Les sections recevront pour chaque carte vendue une provision de 2 centimes, tandis que la Caisse centrale ne bénéficiera que de 1 centime pour couvrir ses frais et augmenter, si possible, le Fonds Henri Dunant. On espère que les samaritains

vendront au moins 400,000 cartes; ce sera donc pour toutes les sections une question d'honneur de contribuer dans la mesure du possible à obtenir un brillant résultat. Elles auront là une bonne occasion de montrer ce dont l'Alliance est capable.

Il s'agit donc:

- 1° De soutenir une œuvre utile à la communauté;
- 2° d'augmenter le fonds Henri Dunant et de fortifier ainsi l'Alliance, afin qu'elle remplisse de mieux en mieux son rôle;
- 3° de donner un petit gain à toutes les sections.

Afin de pouvoir remplir cette tâche, votre section devrait s'engager à nous commander, puis à vendre, au minimum ... cartes. Veuillez, jusqu'au 25 juin au plus tard, nous adresser vos commandes au moyen du bulletin inclus. La vente des cartes ne pourra commencer que le samedi 13 juillet. Pour cette vente, nous vous indiquons ci-dessous comment vous pourrez vous y prendre afin de profiter de toutes les occasions et arriver ainsi à obtenir le plus grand placement possible.

Nous vous recommandons :

- 1° La vente par des samaritaines, de maison en maison, dès les premiers jours;
- 2° la vente à diverses sociétés amies (de musique, de chant, de tir, sociétés religieuses et sportives, etc.);
- 3° la vente dans les écoles sous le patronage du corps enseignant, qui très probablement sera d'accord;
- 4° la vente dans des fêtes ou organisations sportives, des journées ou exercices samaritains.

Là où les sociétés de gymnastique s'occuperaient aussi de cette vente, il sera nécessaire de s'entendre avec elles pour son organisation.

Nous vous prions instamment de nous prêter votre concours dans cette circonstance importante, de prendre à temps toutes les dispositions nécessaires à sa bonne réussite et de nous envoyer votre commande au plus vite.

Inclus nous vous remettons des cartes modèles dont l'exécution vous assurera leur bon accueil.

Différents comités travaillant en faveur du Don national auront peut-être recours aux samaritains; veuillez leur prêter votre aide efficace. Mais *toutes les commandes* de cartes officielles du 1^{er} août doivent nous être adressées et les versements sont à faire à notre *Compte de chèques postal Vb 169, à Olten.*

Salutations patriotiques et confraternelles

AU NOM DU COMITÉ DIRECTEUR:

Le Secrétaire,

A. Wyss.

Le Président,

A. Rauber.

Avis. — Les cartes non vendues peuvent être retournées à M. A. Rauber, Obere Hardegg 711, Olten, *au plus tard jusqu'au 5 août.* Les versements sont également à effectuer jusqu'à cette date.

Home pour gardes-malades de l'Alliance suisse à Davos

L'Alliance suisse des gardes-malades a ouvert dès le 1^{er} juillet un home pour les membres de l'Alliance, à Davos. Ce n'est pas à vrai dire une maison de convalescence, mais le home est cependant destiné à recevoir des gardes fatiguées, peut-être faibles de poitrine, de constitution délicate, ayant besoin de ménagements physiques.

La maison, placée sous la surveillance directe du Comité central de l'Alliance et d'un Comité de dames à Davos, est dirigée par Sœur Hélène Nager, de Lucerne, établie depuis longtemps à Davos. Elle peut recevoir 5 à 6 infirmières et infirmiers dont la santé paraît motiver un

séjour à l'altitude. Pour autant que leur santé le permettra, les pensionnaires du home seront placées à Davos, où elles exerceront leur profession à des conditions très favorables pour elles. Les engagements se font dans la règle pour six mois.

Nous engageons les membres de la section de Neuchâtel dont l'état de santé paraîtrait justifier une demande d'admission au home de Davos, à s'informer des conditions auprès de leur président, M. le D^r C. de Marval, à Monruz près Neuchâtel. Il va de soi que seuls les membres dont la santé laisse à désirer pourront éventuellement être admis à ce home,